

## PRAYERS

## VACANCY

The Speaker informed the House that a vacancy had occurred in the representation in the House of Commons, for the Electoral District of Malpeque, in the Province of Prince Edward Island, by reason of the resignation of Catherine Callbeck, effective Monday, January 25, 1993, and that, pursuant to paragraph 25(1)(b) of the Parliament of Canada Act, he had addressed, on Thursday, January 28, 1993, his warrant to the Chief Electoral Officer for the issue of a writ for the election of a member to fill the vacancy.

## PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

Pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Item No. 1, in the name of the Mr. Young (*Beaches—Woodbine*), on the Order of Precedence was called and, not having been proceeded with, in accordance with Standing Order 42(1), was dropped from the *Order Paper*.

At 11:07 a.m., the sitting was suspended.

At 12:00 noon, the sitting resumed.

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed debate on the motion of Mr. Mazankowski, seconded by Mrs. Browes,—That Bill C-93, An Act to implement certain government organization provisions of the budget tabled in the House of Commons on February 25, 1992, be now read a second time and referred to a Legislative Committee in the Economics envelope.

And on the amendment of Mrs. Finestone, seconded by Mrs. Maheu,—That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following therefor:

"Bill C-93, An Act to implement certain government organization provisions of the budget tabled in the House of Commons on February 25, 1992 be not now read a second time but that it be read a second time this day six months hence."

And debate continuing;

## STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

## ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

## PRIÈRE

## VACANCE

Le Président fait savoir à la Chambre qu'une vacance est survenue dans la députation à la Chambre des communes pour la circonscription électorale de Malpeque, dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, par suite de la démission de Catherine Callbeck, le lundi 25 janvier 1993, et que, conformément à l'alinéa 25(1)b) de la Loi sur le Parlement du Canada, il a adressé au directeur général des élections, le jeudi 28 janvier 1993, l'ordre officiel d'émettre un bref d'élection en vue de pourvoir à cette vacance.

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés.

L'affaire numéro 1 à l'Ordre de priorité, inscrite au nom de M. Young (*Beaches—Woodbine*), est appelée et, n'ayant pas été abordée, conformément à l'article 42(1) du Règlement, elle est rayée du *Feuilleton*.

À 11h07, la séance est suspendue.

À 12h00, la séance reprend.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Mazankowski, appuyé par M<sup>me</sup> Browes,—Que le projet de loi C-93, Loi de mise en oeuvre de dispositions du budget déposé à la Chambre des communes le 25 février 1992 visant certains organismes gouvernementaux, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un Comité législatif du secteur Économie.

Et sur l'amendement de M<sup>me</sup> Finestone, appuyée par M<sup>me</sup> Maheu,—Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«Le projet de loi C-93, Loi de mise en oeuvre de dispositions du budget déposé à la Chambre des communes le 25 février 1992 visant certains organismes gouvernementaux, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois à compter de ce jour.»

Le débat se poursuit.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

## QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.